

Je voudrais préciser où nous en sommes en ce qui concerne l'Uruguay Round. Ce que nous avons dans le rapport Dunkel, c'est l'étape finale d'un processus qui dure depuis cinq ans.

Le texte doit maintenant être évalué par les 108 membres du GATT. L'échéancier dans lequel nous sommes engagés nécessitera encore plusieurs mois de négociations.

Il n'est pas question pour le moment d'accepter ou de rejeter le rapport Dunkel. Ce serait prématuré. C'est un rapport beaucoup trop complexe, qu'il faudra examiner minutieusement dans les semaines à venir.

Nous, ainsi que nos partenaires commerciaux de par le monde, allons maintenant prendre les mesures finales importantes devant déboucher sur une plus grande ouverture des marchés mondiaux et sur l'adoption d'un nouveau corps de règles pour le commerce international, des règles qui permettront à l'économie mondiale de relever les défis du XXI^e siècle.

Le succès des négociations de l'Uruguay Round est important pour le Canada. Le Canada est une nation qui dépend du commerce pour un tiers de ses emplois et un quart de son produit intérieur brut. Il doit donc pouvoir accéder librement et équitablement aux marchés mondiaux.

Je voudrais souligner que maints aspects de l'accord provisoire sont prometteurs pour le Canada, notamment les aspects suivants : règles commerciales qui réduiront les formalités auxquelles doivent se plier les exportateurs canadiens, meilleur accès aux marchés mondiaux pour les ressources naturelles et les produits et services de haute technologie du Canada, enfin amélioration du mécanisme de règlement des différends.

Même dans le domaine le plus controversé, à savoir l'agriculture, l'accord provisoire contient des avantages importants. Le texte comporte de nouvelles règles et limite le recours aux subventions à l'exportation, ainsi qu'aux barrières tarifaires et non tarifaires. Nous croyons que, s'il entre en vigueur, il aura des effets salutaires sur les cours des céréales et ceux de plusieurs autres produits, ce qui profitera aux producteurs de toutes les régions.

Sauf pour l'agriculture, la presse internationale s'est montrée satisfaite du contenu de l'accord provisoire. On admet qu'on est sur le point d'en arriver à des résultats non négligeables. Plusieurs journaux américains et européens ont mentionné que l'application des règles du GATT à l'industrie des services et l'adoption d'une définition plus précise de ce que sont les subventions constitueraient de véritables progrès. Je partage cet avis.